

pathie est acquise à la classe agricole de l'Ouest canadien, dans ses efforts pour réduire les frais de transport de leurs produits. Mais certes, lorsqu'il s'agit d'une résolution semblable à celle-ci qui implique la dépense d'un montant aussi considérable de deniers publics, nous devrions envisager la question à la lumière de faits établis de manière irréfutable.

M. CAMPBELL: La preuve n'est pas nouvelle.

M. VIEN: Je ne dis pas que l'argument est nouveau non plus que la preuve, mais je crois que si le ministre des Chemins de fer avait compté pouvoir faire ses frais dans l'exploitation de ce chemin, il aurait été très heureux de se rendre au désir de ce groupe de la population de notre pays, car le Gouvernement sait fort bien qu'il ne compte pas actuellement trop d'amis au sein de la population canadienne. S'il trouvait un moyen de contenter même une seule partie du pays, il s'empresserait de le faire. En face des déficits considérables résultant de l'exploitation de nos chemins de fer, cette année, si le ministre avait pensé que l'exploitation de cette partie du chemin aurait été avantageuse il aurait profité de l'occasion et il aurait exploité cette partie du réseau, de façon à diminuer ces déficits, mais il ne l'a pas voulu, sachant d'avance par l'expérience du passé qu'il ne pourrait même y faire ses frais. L'honorable député a peut-être raison de dire qu'on n'a pas exploité le chemin convenablement et qu'il ne traverse pas une région propre à fournir du trafic. La chambre et le ministre des Chemins de fer se trouveraient grandement éclairés, s'il entendaient ce que l'honorable député peut leur dire sur ce point, mais en ce moment, à mon avis, la Chambre ne possède pas de preuve suffisante pour juger cette dépense justifiée par les ressources naturelles de la région que ce chemin traverserait. S'il en était autrement, je modifierais mon opinion, mais même alors, il resterait toujours la question de savoir si une saison de navigation de trois mois — navigation qui ne peut se faire qu'au moyen de navires construits spécialement à cette fin — nous excuserait de faire cette dépense. Pour ces deux raisons je ne crois pas que la Chambre soit prête à se prononcer en faveur de nouvelles dépenses pour ce chemin, cette année. Et tant qu'on n'aura pas fait la preuve dont je viens de parler, à mon très grand regret, je ne pourrai pas voter pour la résolution du projet.

M. REID (Mackenzie): Je veux seulement faire quelques observations sur la résolution. Et tout d'abord, je vais citer un court extrait du témoignage du capitaine Bartlett, réputé comme explorateur des régions polaires:

Je considérerais sûre la navigation de la baie d'Hudson du 31 juillet au mois de novembre, mais des navires construits pour soutenir la lutte contre la glace et dirigés par des pilotes expérimentés pourraient faire la navigation dans la baie depuis le commencement de juillet jusqu'aux derniers jours de novembre.

Je ne me propose pas de débattre si la navigation de l'extrémité de la baie d'Hudson est possible ou non, car je suppose que c'est une question que le Gouvernement a réglée avant de lancer l'entreprise. Je crois que l'ancien ministre des Chemins de fer s'est rendu lui-même jusqu'à Port Nelson et qu'il a choisi cet emplacement. J'ai noté, au cours du débat, un fait ou deux sur lesquels j'avais idée d'appeler l'attention du Gouvernement. Je m'étais proposé de demander au cabinet de faire connaître sa politique au sujet du chemin de fer de la baie d'Hudson, mais je n'ai plus besoin de m'enquérir à ce sujet, puisque le ministre des Chemins de fer m'a éclairé sur ce point. Ce que j'ai compris de ses explications m'indique que même s'il avait l'argent nécessaire, il préférerait construire d'autres voies ferrées. Je prends donc pour admis que la politique du Gouvernement signifie que le projet de la Baie d'Hudson est lettre morte. A ma connaissance personnelle, c'a été un ballon politique aux élections générales du pays depuis 1882. Je me rappelle parfaitement avoir vu, dans la ville de Winnipeg, en 1882, d'immenses affiches sur lesquelles on lisait: "Votez pour le capitaine Scott qui construira le chemin de fer de la baie d'Hudson. Aujourd'hui, le capitaine Scott est mort; il a reçu sa récompense et le projet du chemin de fer de la baie d'Hudson est encore un ballon politique. Je n'ai pas le moindre doute que ce Gouvernement ne tienne ce ballon tout prêt pour la prochaine élection générale. Je ne veux pas retarder davantage le travail de la Chambre. En entendant parler l'honorable représentant de Nelson (M. Campbell), il m'est venu à l'idée que s'il appuyait le Gouvernement et si une élection se faisait, dans son comté qui lui permit de devenir membre du cabinet, le chemin de fer de la baie d'Hudson serait construit.

Quelques DEPUTES: On l'a promis.

M. REID: Oui, sans doute. Lorsque le Gouvernement a eu besoin d'un ministre de la couronne pour Victoria, cette ville a